

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

n. DOPGLO-017

(Délivrée en vertu du RÈGLEMENT (UE) No 305/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 2011)

1. Code d'identification unique du produit type :

TONALE

EN 442-2 (Annexe G – Figure G2 – Radiateur à éléments en fonte d'aluminium)

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'Article 11, paragraphe 4 :

Modèle	TONALE							
	2000	1800	1735	1600	1400	1200	1000	900
Entraxe [mm]	2000	1800	1735	1600	1400	1200	1000	900

Modèle	TONALE								
	813	800	730	700	623	600	530	500	350
Entraxe [mm]	813	800	730	700	623	600	530	500	350

Numéro de lot : VOIR EMBALLAGE.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Radiateur métallique pour chauffage des bâtiments résidentiels, installé en permanence. Fonctionnement à eau chaude ou vapeur, chauffé par source d'énergie extérieure, à des températures inférieures à 120 °.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'Article 11, paragraphe 5 :

GLOBAL di Fardelli Ottorino & C. s.r.l., via Rondinera nr 51, 24060 ROGNO (BG) Italie

5. Nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'Article 12, paragraphe 2 :
- n.a.**

6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V :

Système 3

7. L'essai de type conformément à la norme EN 442 a été effectuée par :

**POLITECNICO DI MILANO – DIPARTIMENTO DI ENERGETICA - Laboratorio Misure Ricerche
Termotecnica M.R.T. - Organisme Notifié numéro 1695**

L'essai de conformité a couvert :

Dimensions nominales, Puissances Thermiques, Étanchéité et résistance à la pression, Perte de charge.

Selon le

Système 3

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
- n.a.**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles		Performances									Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu		A1									EN 442-1 :2014
Émission de substances dangereuses		Non									EN 442-1 :2014
Étanchéité à la pression		Pas de fuite à 2080 kPa									EN 442-1 :2014
Température de surface		Maximum 120°C									EN 442-1 :2014
Pression de service maximale		1600 kPa									EN 442-1 :2014
Résistance à la pression		Pas de rupture à 2700 kPa									EN 442-1 :2014
Puissance thermique nominale	Entraxe	2000	1800	1735	1600	1400	1200	1000	900	EN 442-1 :2014	
	$\Phi_{\Delta t 30} =$	109,4 W	100,1 W	97,0 W	90,6 W	80,7 W	71,5 W	61,6 W	56,5 W		
	$\Phi_{\Delta t 50} =$	222,0 W	203,6 W	197,5 W	184,6 W	165,0 W	144,6 W	123,5 W	112,7 W		
Puissance thermique dans différentes conditions de fonctionnement (Courbe caractéristique)	Équation caractéristique	$\Phi = Km \times \Delta t^n$									
	$Km =$	0,98240	0,88584	0,85451	0,78947	0,69339	0,65475	0,60244	0,57049		
	$n =$	1,38555	1,38994	1,39137	1,39434	1,39873	1,37973	1,36074	1,35124		
Puissance thermique nominale	Entraxe	813	800	730	700	623	600	530	500		350
	$\Phi_{\Delta t 30} =$	51,7 W	50,9 W	47,0 W	45,3 W	40,8 W	39,5 W	35,4 W	33,6 W		24,6 W
	$\Phi_{\Delta t 50} =$	103,1 W	101,7 W	93,9 W	90,5 W	81,7 W	79,0 W	70,9 W	67,4 W		49,4 W
Puissance thermique dans différentes conditions de fonctionnement (Courbe caractéristique)	Équation caractéristique	$\Phi = Km \times \Delta t^n$									
	$Km =$	0,51789	0,51004	0,46772	0,44961	0,40313	0,38924	0,34693	0,32880	0,23797	
	$n =$	1,35326	1,35357	1,35520	1,35589	1,35769	1,35822	1,35985	1,36055	1,36404	
Durabilité :	Résistance à la corrosion	Pas de corrosion après 200 heures dans la chambre d'humidité									EN 442-1 :2014
	Résistance des revêtements de peinture (Essai de quadrillage)	Classe 0									

Notes relatives au tableau :

- La colonne 1 contient la liste des caractéristiques essentielles définies dans les spécifications techniques harmonisées pour l'usage ou les usages prévus indiqués au point 3 ci-dessus ;
- Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1 et conformément aux prescriptions de l'Article 6, la colonne 2 contient les performances déclarées, exprimées par niveau ou classe ou au moyen d'une description, correspondant aux caractéristiques essentielles respectives. Les lettres « NPD » (performance non déterminée) sont mentionnées lorsque les performances ne sont pas déclarées ;
- Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1 la colonne 3 contient :
 - une référence datée à la norme harmonisée correspondante et, le cas échéant, le numéro de référence de la documentation technique spécifique ou appropriée utilisée ;
 - Ou
 - une référence datée au document d'évaluation européen correspondant, le cas échéant, et le numéro de référence de l'évaluation technique européenne utilisée ;

Lorsque, conformément à l'Article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit : **n.a.**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

ROGNO, 24/11/2022

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Global di Fardelli Ottorino & C. s.r.l.
Ing. SANDRO PANTEGHINI – Service technique